

SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS

# LE BULLETIN



# LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Compatriotes,

Je débute mon propos par cette citation du comte de Saint-Simon philosophe et économiste de la fin du 17ème et début du 18ème siècle qui m'a interpellé récemment dans un livre que je lis actuellement.

« La société ne vit point d'idées négatives, mais d'idées positives » Ces mots se suffisent à eux-mêmes, de mon point de vue. Constatons donc aujourd'hui que l'ambiance dans laquelle nous vivons en ce moment, relève plus de la première partie de cette citation créant ainsi un contexte difficile, obscur et plutôt négatif.

Beaucoup d'éléments le démontrent, dans notre vie de tous les jours, que ce soit sur le plan social, politique, économique, géopolitique et aussi autour de ces événements qui se passent à l'Est de l'Europe. Tout cela semble se banaliser tout en créant cependant de manière insidieuse un sentiment de peur, de repli sur soi, d'égoïsme pas toujours favorable à la vie en collectivité. Ces comportements sont toutefois compréhensibles mais ne conduisent pas à la recherche de solutions efficaces à ces problèmes.

C'est pourquoi, malgré ces temps compliqués, nous essayons, à notre modeste niveau d'élu communal, de cultiver notre enthousiasme dans l'exécution de notre mandat et faisons le maximum pour améliorer notre cadre de vie et vous la simplifier autant que faire se peut, et ce, quoi qu'en disent certains.

C'est dans cet esprit que nous avons construit cette année notre budget communal de fonctionnement et d'investissement, de l'eau et d'assainissement. Pour répondre aux besoins sans cesse croissant ainsi qu'aux obligations imposées par l'évolution des réglementations et faire face également à la diminution drastique des dotations de l'Etat, il nous a été nécessaire de procéder à quelques

augmentations des taxes locales ainsi qu'à des ajustements du coût de services pour l'eau et l'assainissement. Cependant compte-tenu de la conjoncture économique difficile, nous n'avons procédé qu'à des hausses minimums qui vont nous permettre de passer le cap, si je puis m'exprimer ainsi, mais qui ne suffiront certainement pas pour le futur.

« A chaque jour suffit sa peine » selon le proverbe. Sachez aussi que ne pas regarder la situation en face, reporter à plus tard les décisions qui doivent être prises maintenant ne font qu'aggraver la situation.

Nous ne souhaitons pas pratiquer la politique de l'opportunisme, de la démagogie, pas plus que la politique de l'autruche, nous agissons avec méthode, courage et transparence pour maintenir notre commune dans une démarche de progrès. Vous trouverez dans les articles qui suivent des informations plus détaillées sur les différents dossiers en cours.

Voilà Mesdames, Messieurs ce que je souhaitais évoquer rapidement devant vous en vous disant aussi que l'équipe municipale travaille sans cesse pour faire face au quotidien, à tous ces problèmes qui se posent à nous, à vous et faire en sorte que nous puissions vivre le mieux possible dans notre belle commune.

Pour conclure je vous souhaite à toutes et à tous de passer de très bonnes vacances.

Cordialement,

Le Maire,

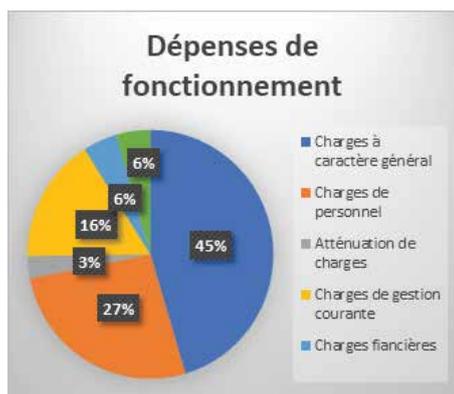
Fabrice VENET

# BUDGET

## COMPTE ADMINISTRATIF 2021

### Dépenses de fonctionnement 1 342 861,15 €

Charges à caractère général : eau, électricité, entretien des locaux, réparations, fournitures diverses.  
Charges de gestion courante : subventions, indemnités élus, cotisations à différents organismes...  
Charges financières : intérêt de la dette



### Recettes de fonctionnement 1 744 374,29 €

Pour information : excédent reporté de 2020 377 471,89 €

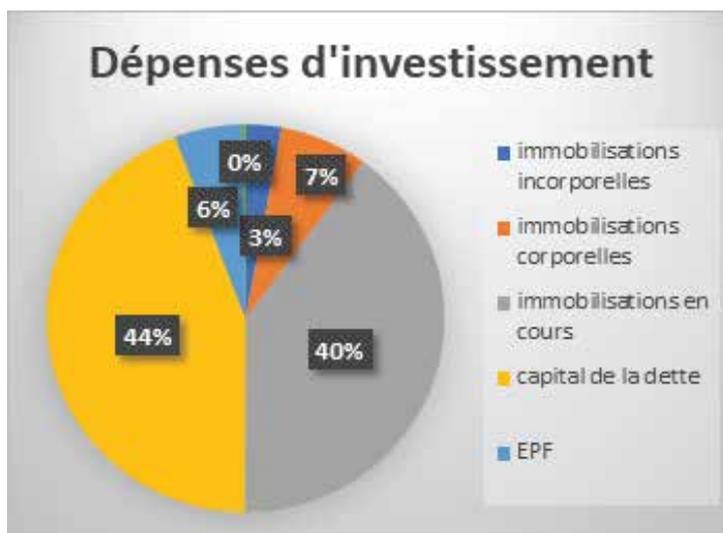


## INVESTISSEMENT 2021

### Dépenses d'investissement 1 059 278,01 €

Les principales dépenses d'investissement concernent :

- la fin des travaux de l'église : 75 000€
- le parvis de l'église : 39 000€
- l'école : matériel informatique, mobilier, aire de jeux : 36 000€
- la réfection des salles du clos : 78 000€
- la création du parking de la place : 108 000€
- la mise en accessibilité des courts de tennis : 11 000€
- la toiture de la future bibliothèque : 90 000€



### Recettes d'investissement 1 618 628 €

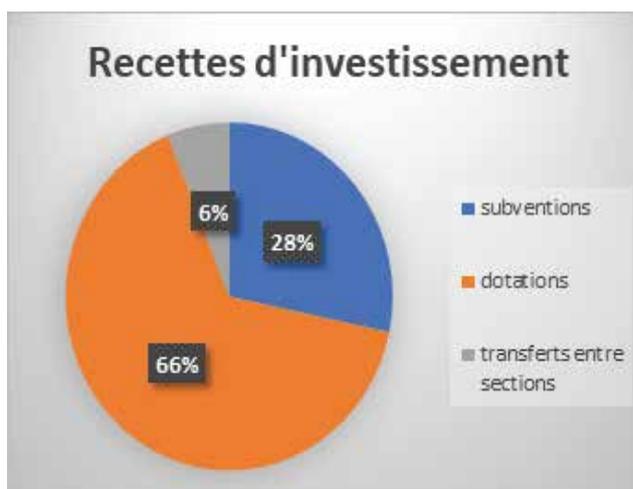
Pour information report déficit 2020 : 651 234,17€

Dotations :

- remboursement TVA
- taxe d'aménagement
- versement du fonctionnement à l'investissement

Subventions :

- état : 154 929,96 €
- département : 113 720,00 €
- autres : 17 260,00 €



## EAU ET ASSAINISSEMENT 2021

**Dépenses d'exploitation**  
143 955,18 €



**Recettes d'exploitation**  
288 176,62 €

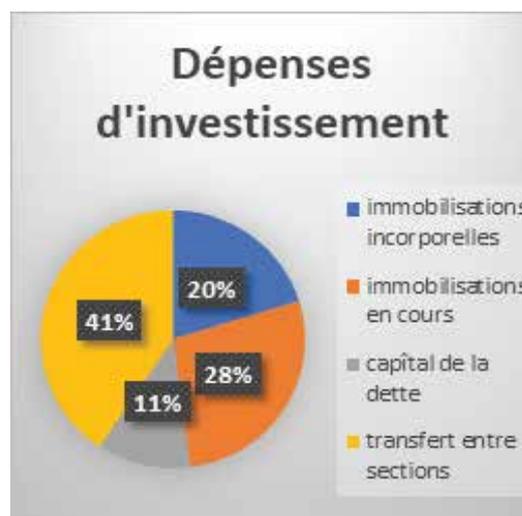
Pour information report 2020 : 962 464,28 €



**Dépenses d'investissement**  
151 805,20 €

**Recettes d'investissement**  
127 967,00 €

La principale dépense d'investissement concerne la réfection des cuves du réservoir d'eau chemin de Sous Montmert.



## BUDGETS PRIMITIFS 2022

### Budget de la commune

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre en recettes et dépenses à 2 096 160,34 €.

En section d'investissement recettes et dépenses s'équilibrent à 1 845 628,03 €.

Principales dépenses d'investissement : réfection de la toiture du bâtiment du clos municipal, début des travaux de la nouvelle bibliothèque (ils s'étaleront sur 2 ans), travaux à l'école (bandeaux de toit, peinture de 2 classes, sanitaires de l'école maternelle), réfection de la salle des fêtes et changement du mobilier, travaux au camping (rénovation des 2 blocs douches), différents travaux de voirie sur les axes secondaires et sur les trottoirs, éclairage du gymnase, arrosage automatique du terrain de foot, agrandissement du colombarium du cimetière de Saint Maurice, remise en service du clocher de l'église...

### Budget eau et assainissement

En exploitation l'équilibre des dépenses et des recettes se monte à 1 391 600,72 €.

En investissement dépenses et recettes s'équilibrent à 1 389 829,6 €.

Principal investissement : mise en place des compteurs communicants (212 500 €).

## AUGMENTATION DES TAXES LOCALES ET DU PRIX DE L'EAU

Suite au schéma directeur d'assainissement, d'importants travaux sur le réseau d'assainissement et sur les eaux pluviales devront être réalisés d'ici 2026.

Sur le réseau d'assainissement, 2 140 000 € de travaux devront être effectués, auxquels il faut ajouter 1 500 000 € pour le puits de captage, soit un total de 3 640 000 € qui seront imputés sur le budget eau et assainissement.

Pour les eaux pluviales, ce sont 2 300 000 € qui impacteront le budget général de la commune.

Pour financer ces travaux, nous serons obligés de faire appel à l'emprunt.

C'est pourquoi le conseil municipal a décidé d'augmenter de 15% la part communale du prix de

l'eau et de l'assainissement (cela représente une augmentation annuelle de 24 € pour une facture de 120m<sup>3</sup>). La part communale du prix de l'eau n'a pas augmenté depuis 2015.

Pour les taxes locales, l'augmentation sera de 3% (elles n'ont pas augmenté depuis 2013).

La part communale de la taxe sur le foncier bâti passera de 14,66% à 17,66% à laquelle il faut ajouter la part départementale de 13,97% soit un total de 31,63%.

Pour le foncier non bâti, le taux passera de 44,46% à 47,46%.

Cela représente une recette supplémentaire d'environ 25 000 € pour la commune.

## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Elle s'est déroulée, comme le veut la coutume à Pollet, puis à Saint Maurice, en présence du maire, de la municipalité, des anciens combattants, des pompiers, de la fanfare « la fraternelle », de la chorale et des membres du conseil municipal d'enfants.

Roger Devolve, ancien maire a pris la parole et a prononcé un discours très émouvant, sonnait comme un aurevoir à la population.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été offert à la population.



# CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le Conseil Municipal d'Enfants est composé de 6 CM1 et 6 CM2 élus.

Il se réunit un mercredi matin sur 2, encadré par Céline Fonlupt (enseignante) et Vanessa Ollier (élue). Le CME est le porte-parole des élèves de la commune qui, par exemple, souhaiteraient disposer de livres sous le préau en cas de pluie.

Il participe aux commémorations, au nettoyage de printemps et aux éventuelles inaugurations.

Il travaille à la mise en place de projets d'intérêts généraux. Deux projets ont été retenus par le CME : le remplacement du skate-park et la végétalisation

de la cour de récréation afin créer des zones d'ombre.

Au cours de leur mandat, les jeunes élus découvriront de manière concrète les étapes de l'élaboration d'un projet municipal : réflexion, contraintes de réalisation, devis, budget et fonctionnement des commissions.

Le CME rencontre régulièrement le maire pour présenter son travail et ses idées.

Dans le cadre de l'éducation civique, des affiches sur les symboles de la République ont été confectionnées par le CME et exposées le 8 mai.



## ALERTE SÉCHERESSE

Par arrêté préfectoral du 15 juin 2022, la commune est placée en situation d'alerte sécheresse.

 <b>Interdiction d'arroser les massifs fleuris et les plantes en pot de 11h à 18h</b>	 <b>Interdiction d'arroser les espaces verts et les pelouses.</b> Adaptation pour les arbres et arbustes plantés en plein terre depuis moins d'1 an (arrosage autorisé de 18h à 11h)	 <b>Interdiction d'arroser les jardins potagers de 9h à 21h</b>	 <b>Interdiction de remplir et de vidanger les piscines privées et les bains à remous (&gt; 1m<sup>3</sup>)</b> sauf remise à niveau & premier remplissage sous condition	
 <b>Interdiction de laver les cours et les façades</b> (sauf travaux préparatoires à un ravalement)	 <b>Interdiction de laver les véhicules à domicile</b>	 <b>Fermeture des fontaines publiques et privées en circuit ouvert</b>	 <b>Ouvrages hydrauliques Interdiction de fonctionnement par éclusées</b>	 <b>Interdiction de remplir et de vidanger les plans d'eau</b>

L'utilisation des réserves d'eaux pluviales n'est pas concernée par ces restrictions

Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et professionnels sur le site des services de l'État - [www.ain.gouv.fr](http://www.ain.gouv.fr)



# SALON DE LA CRÉATIVITÉ

À l'initiative de la commission vie sociale et culturelle, la municipalité a organisé le premier salon de la créativité. Il s'est tenu à l'ombre des arbres du clos municipal, dimanche 22 mai.

Les créations d'une vingtaine d'habitants de Saint Maurice de Gourdans ont été exposées : bijoux, sculptures, cailloux peints, poteries et céramiques, rakou, tableaux en bois, peintures, dessin, graphisme, création coutures, crochets, scrapbooking, vannerie, cyanotypes, illustrations, sérigraphies, livres pour enfants ...

Cette journée a été l'occasion pour les nombreux visiteurs de découvrir les talents des

exposants locaux et de partager un moment de rencontre et de convivialité.

Le comité des fêtes a ajouté un côté festif à cet évènement en proposant restauration et buvette.



## LE MOT DE L'OPPOSITION

Nous vous souhaitons de bonnes vacances. Profitez-en bien pour vous reposer et oublier tous les tracas du quotidien. Cette année sera à notre avis pleine d'incertitudes. Comment va évoluer notre pouvoir d'achat ? Comment vont évoluer les finances de la Commune ? Toujours motivés, nous défendrons vos intérêts et travaillerons sur les dossiers qui présentent un intérêt général. Nous restons mobilisés et à votre écoute. Ayons aussi une pensée pour les victimes de la guerre en Ukraine.

Yves Vençon

## VINCENT MERMET

Le docteur Vincent Mermet, premier médecin de la commune, a installé son cabinet à Saint-Maurice en 1980, dans les locaux de l'ancien café de Jean Marie Masson, sur la route de Port Galland. En 1983 il est élu sur la liste de Roger Devolve et occupe le poste de premier adjoint. Il est resté 25 ans au conseil municipal. Il a été à l'initiative de la création du CCAS dont il a assuré la vice-présidence. Il a également officié comme médecin

capitaine des sapeurs-pompiers de Saint-Maurice. En 1993 le cabinet médical a vu le jour. Après avoir consacré sa vie à soigner plusieurs générations, le docteur Mermet peut maintenant profiter d'une retraite bien méritée.

# INFOS MAIRIE

Après 35 années passées au service des enfants de la commune, Myriam Mitanne met maintenant son professionnalisme, son dynamisme et son sourire au service des administrés en les accueillant à la mairie. Emilie Salvatori est venue compléter l'équipe des ATSEM à l'école et apporter son expérience professionnelle. Nous leur souhaitons la bienvenue.



## MAIRIE

Les jours et horaires d'ouverture de la mairie au public ont changé afin de mieux correspondre aux besoins des habitants et aux nécessités de service :

Lundi : fermée le matin et ouverte de 13h à 17h  
Mardi : ouverte de 8h à 12h et fermée l'après-midi  
Mercredi : ouverte de 8h à 12h et de 13h à 17h  
Jeudi : fermée le matin et ouverte de 13h à 18h  
Vendredi : ouverte de 8h à 12h et de 13h à 17h

Tel : 04 74 61 80 02  
[www.saintmauricedegourdans.fr](http://www.saintmauricedegourdans.fr)

Suivez l'actualité de la commune sur PanneauPocket

## Numéros utiles

Pompiers : 18 ou 112 d'un portable  
Maison médicale : 15 ou 04 74 38 53 70  
Groupe médical : 04 74 61 83 55  
Ecole maternelle : 04 74 61 60 57  
Ecole primaire : 04 74 61 82 38  
AJRC : 09 54 58 39 62

## FESTIVITÉS

**Samedi 16 juillet, la municipalité convie tous les habitants au feu d'artifice qui se déroulera au stade Régis Perrin.**

**Les horaires des festivités seront annoncés sur le site, PanneauPocket, les panneaux d'entrée et le panneau lumineux.**



Dans le cadre de l'amélioration de la communication, la municipalité s'est dotée de nouvelles boîtes mails :

Pour toutes les questions générales. : [accueil-mairie@saintmauricedegourdans.fr](mailto:accueil-mairie@saintmauricedegourdans.fr)

Pour tout ce qui relève de l'urbanisme : [urbanisme@saintmauricedegourdans.fr](mailto:urbanisme@saintmauricedegourdans.fr)

Pour les informations et questions relatives à la communication :

[communication@saintmauricedegourdans.fr](mailto:communication@saintmauricedegourdans.fr)

**Conception : Marion De Klijn - graphisme et illustration - [marion.2klijn@gmail.com](mailto:marion.2klijn@gmail.com) - 06 38 89 57 77**

**Impression : Illico Texto - 16 Av. du Général Sarrail, 01500 Ambérieu-en-Bugey - 04 74 38 14 08**

**Éditeur : mairie de Saint-Maurice-de-Gourdans - 1 route de Lyon 01800 Saint-Maurice-de-Gourdans**

**Directeur de la publication : Fabrice Venet, maire**

**Crédit photo : municipalité**

## ENQUETE COMMUNICATION

La municipalité a à cœur de vous donner toutes les informations utiles et de vous rendre compte de ses actions et projets. La commission communication est force de proposition. Une équipe d'élus met en œuvre la politique de communication municipale. Il est important pour nous d'avoir un retour sur ce travail et les outils de communication mis en place, afin de pouvoir les améliorer et vous rendre le meilleur service possible.

Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire. Vous pourrez le transmettre à la mairie par courrier, par mail ou vous connecter sur l'application panneauPocket pour renseigner directement le questionnaire en ligne.

Réponse avant le **14 juillet 2022**.

Un compte-rendu de cette enquête sera disponible sur le site municipal.

### Site

Savez-vous que le site a été entièrement reconstruit ? oui  non

Visitez-vous le site ? oui  non

A quelle fréquence ? régulièrement  ponctuellement

Trouvez-vous le site attractif ? oui  non

Les informations de la page d'accueil vous sont-elles utiles (actualités agenda) ? oui  non

Quels onglets consultez-vous ?

accueil  découvrir Saint Maurice  vivre à Saint Maurice  vie municipale

La recherche d'information est-elle facile ? oui  non

Etes-vous satisfait du contenu des rubriques ? oui  non

Souhaiteriez-vous d'autres rubriques ? oui  non

Lesquelles .....

Quelles améliorations préconiseriez vous ?.....

.....

.....

.....

### Panneaupocket

Utilisez-vous cette application ? oui  non

Les informations données vous sont-elles utiles ? oui  non

Appréciez-vous le rappel des manifestations et des sacs jaunes ? oui  non

Souhaiteriez-vous d'autres informations ? oui  non

Lesquelles ?.....

.....

.....

### Bulletins d'informations municipales

Actuellement trois bulletins sont distribués dans l'année, celui qui présente le budget, celui consacré à la vie associative et le bulletin annuel d'information (bilan de l'année écoulée, informations utiles...).

Cette fréquence est-elle suffisante ? oui  non

Pensez-vous que la présentation des bulletins est claire ? oui  non

Pensez-vous que la taille de l'écriture est adaptée ? oui  non

Appréciez-vous la mise en page ? oui  non

La rédaction des articles est-elle claire ? oui  non

Les articles présentent ils un intérêt pour vous ? oui  non

Souhaiteriez-vous des articles plus généraux sur le fonctionnement de la commune ? oui  non

Quelles autres informations souhaiteriez-vous ?.....

.....

Quelles informations ne vous intéressent pas ?.....



Pensez-vous que la liste des organismes et structures est utile ? oui  non   
Souhaitez-vous une mise à jour annuelle de cette rubrique ? oui  non   
Est-ce que vous gardez le bulletin ? oui  non   
Est-ce que vous le jetez ? oui  non   
Quand ? après lecture  en fin d'année   
Savez-vous que vous pouvez retrouver le bulletin sur le site ? oui  non   
Remarques et suggestions concernant les bulletins d'informations municipales

.....  
.....  
.....

### **Bulletins des associations**

C'est une nouveauté, il est conçu pour que vous ayez une vue d'ensemble des associations et de la vie associative. Toutes les associations sont sollicitées, les articles sont rédigés par les associations qui fournissent également les photos

Faut-il le reconduire chaque année ? oui  non   
Etes-vous satisfait des informations concernant les associations ? oui  non   
Que souhaiteriez-vous y voir figurer ?.....

.....  
.....

### **Panneaux d'entrées**

Utiles oui  non   
Lisibilité bonne  mauvaise   
Lieux adaptés oui  non   
Remarques et propositions :.....

.....

### **Panneau lumineux**

Utiles oui  non   
Lisibilité bonne  mauvaise   
Remarques et propositions :.....

.....

### **Panneaux d'affichage officiel :**

Savez-vous où se situe celui de votre quartier ? oui  non   
Le consultez-vous ? oui  non

**Panneaux d'affichage libre** : sont à la disposition de la population, des associations, il y en a 3 sur la commune, un sur la place de la mairie, un à Port-Galland, un à Pollet.

Le saviez-vous ? oui  non

**Conclusion** : Avez-vous d'autres remarques et suggestions ?.....

.....  
.....  
.....  
.....

Coordonnées facultatives.

Nom, prénom, adresse, tél, mail

# TRI DES DÉCHETS

L'optimisation de la collecte des déchets : information de la CCPA.

La communauté de Communes de la Plaine de l'Ain se retrouve face à des enjeux forts et inédits de maîtrise des coûts du service public de gestion des déchets ménagers. En effet, les coûts de traitement des déchets et des taxes y afférant ne cessent d'augmenter. Ainsi, en 2025, le service coûtera presque 900 000 € de plus qu'en 2021. La CCPA a donc pour objectif de limiter les coûts pour ne pas faire porter de trop fortes hausses aux administrés.

Pour cela, un travail d'optimisation de la collecte a été initié via l'accompagnement d'un bureau conseil et avec une forte mobilisation des équipes de collecte, des élus et des mairies. Plusieurs aspects de la collecte ont été travaillés : la mise en sécurité des agents et des usagers et la rationalisation des coûts.

Premièrement, sur l'ensemble du territoire, une concertation a été mise en œuvre avec les maires pour assurer la mise en sécurité des circuits de collecte et donc

des usagers (résorption des marche-arrières, travail sur les voies limitées en gabarit). Ponctuellement, le lieu de présentation du bac à la collecte peut changer, les habitants concernés en sont informés individuellement. Parallèlement, l'étude menée sur l'ensemble des tournées a démontré que le service est aujourd'hui surdimensionné par rapport à l'usage qui en est fait. En effet, en moyenne, un habitant sort son bac une semaine sur trois alors que le camion de collecte sur toutes les semaines. En conséquence, lors du Conseil communautaire du 30 septembre 2021, les élus ont décidé de rationaliser le service en réduisant la fréquence de collecte sur certaines communes. Votre commune n'est pas concernée mais malgré cela, les jours de collecte vont changer à compter du 4 juillet 2022, cf calendrier ci-après.

De plus, depuis le 15 janvier 2021, avec la simplification du tri des emballages, les quantités de sacs jaunes ont fortement augmenté. Cela crée des amoncellements inesthétiques et peut poser des

difficultés lors de la collecte. Les élus ont donc voté le test de la mise en place de bacs individuels à couvercle jaune pour remplacer les sacs jaunes. Ce test se déroulera courant 2022 sur trois communes représentatives du territoire. Il aura pour objectif de mesurer les impacts de la conteneurisation du tri et de proposer des solutions adaptées aux habitants, avant un éventuel déploiement à l'ensemble du territoire. L'impact financier de l'achat de bacs sera neutre par rapport à la dotation en sacs, sur la durée d'amortissement des bacs.

Pour les encombrants, les cartons bruns et autres déchets spécifiques, nous vous rappelons que, sur le territoire de la communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, 7 déchèteries sont à votre service. Pour connaître les horaires d'ouverture des déchèteries ou pour plus d'informations concernant les changements de collecte des déchets, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain : [www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr).

**SACS OU BACS JAUNES**

À CONSERVER ET AFFICHER, POUR NE PLUS SE TROMPER !

**LES EMBALLAGES PLASTIQUES**

- BARQUETTES & BOÎTES** : Fruits, glaces, jambon, fromage, viande, poisson, boîtes d'œufs... **POLYSTYRÈNE & ALU**
- TUBES** : Dentifrices, cosmétiques, gels douche, crèmes de soin... **TUBES MÉTAL**
- BOUTELLES & FLACONS** : Shampoing, gel douche, vinaigre, soda, lait, produits ménagers... **PAS DE VERRE**
- POTS** : Yaourts, crème, petits pots de fruits en plastique... **PAS DE VERRE**
- SACS & SACHETS** : Chips, grigrigré, rizot, soupes, gâteaux, pâtes, riz...
- FILMS & FILETS** : Emballages de packs d'eau ou papier toilette, films de fruits et légumes...

**LES EMBALLAGES EN MÉTAL**

- BARQUETTES ALU** : Plats cuisinés, pâtes pour animaux... **PLASTIQUE & POLYSTYRÈNE**
- TUBES** : Dentifrices, cosmétiques, crèmes de soin, peinture gouache... **TOUTS TUBES PLASTIQUES**
- AÉROSOLS** : Déodorants, aérosols, produits d'entretien, mousses à raser, laques...
- BOÎTES & CANETTES** : Lait bébé, conserves, sardines, sodas...
- EMBALLAGES ALU** : Sacs de croquettes pour animaux, gousses de compo, tablettes de chocolat...
- CAPSULES & BOUCHONS** : Thés, cafés, bières, sodas... **CAPSULES PLASTIQUES**

**LES CARTONS & PAPIERS**

- JOURNAUX / PROSPECTUS** : PRESSE, PAPIERS, CAHIERS...
- BRIQUES ALIMENTAIRES** : Jus de fruit, lait, soupes, crèmes
- PAPIERS ALIMENTAIRES** : Beurre, charcuterie, viande, fromage... **PAPIER SULFURISÉ**
- CARTONNETTES** : Céréales, riz, pâtes, gâteaux, cocas... **PAS DE GROS CARTONS**
- SACS & SACHETS PAPIER** : Sacs de magasin, pharmacie, vêtements, alimentaire...
- BOÎTES D'ŒUFS**

LES GROS CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE.

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

TÉLÉCHARGEZ SUR VOTRE SMARTPHONE. L'APP GRATUITE «GUIDE DU TRI» ou rendez vous sur : [www.conseilplaine.fr](http://www.conseilplaine.fr)

Plaine de l'Ain

# Calendrier des collectes



Communauté de communes de la  
Plaine de l'Ain

[www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr)

**ST-MAURICE-DE-GOURDANS  
LAGNIEU**

**2022**



**ORDURES  
MÉNAGÈRES**

**Mercredi matin**

**TOUTES LES SEMAINES**

*Veiller à sortir les bacs  
et sacs la veille au soir  
de la collecte et les rentrer  
le soir de la collecte*



**TRI**

**Mardi matin**

**1 SEMAINE SUR 2**



JUILLET 2022

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT 2022

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE 2022

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE 2022

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE 2022

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE 2022

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**CITEO**

Donnons ensemble une  
nouvelle vie à nos produits.